

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine

Herausgeber: Suisse magazine

Band: - (2005)

Heft: 189-190

Artikel: Thérèse Meyer-Kaelin invitée du GEHP

Autor: Alliaume, Philippe

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-849638>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Thérèse Meyer-Kaelin invitée du GEHP

À l'initiative du Groupe d'études helvétiques de Paris, la nouvelle présidente du Conseil national a fait le point sur la situation des Suisses de l'étranger.



Thérèse Meyer-Kaelin s'intéresse à la réalité des Suisses de l'étranger.

Bien que présidente du Conseil national et donc de l'Assemblée fédérale, c'est-à-dire premier magistrat de Suisse, c'est en tant que Présidente de l'Intergroupe des Suisses de l'étranger que Thérèse Meyer-Kaelin animait ce samedi matin une conférence à l'Hôtel Bedford devant un parterre fourni d'invités du GEHP, auxquels s'étaient joints une délégation de l'Ambassade et de trop rares représentants de l'Union des associations suisses de France, filiale française de l'OSE. C'est en découvrant les Suisses de France lors d'une visite sur le terrain à Hyères que Madame Meyer-Kaelin a pris conscience de l'importance des Suisses de l'étranger. Leur nombre (près de 700 000 dont 450 000 ont le droit de vote, mais seulement 82 000

l'exercent), leur caractère fortement double national et leur attachement sans borne à la Suisse en font plus qu'un grand canton. Mais c'est aussi en tant que participante à la commission des affaires sociales, délibérant de l'AVS des Suisses de l'étranger qu'elle a aussi pris conscience du peu de moyens d'expression dont nous disposons. En effet, lorsqu'il a été question d'auditionner un Suisse de l'étranger directement concerné par l'AVS, ni la commission, ni l'OSE n'avaient pensé à « laisser parler la base ». On parlait d'un sujet en l'absence d'élus des citoyens concernés. Ancienne syndic d'Estavayer, Mme Meyer-Kaelin a toujours pensé que les dossiers devaient être examinés avec l'œil de celui qui est concerné et non pas avec un œil de technocrate jacobin.

Un vrai rôle politique

L'intergroupe qu'elle a créé rassemble maintenant 83 parlementaires représentant presque toutes les sensibilités et a le grand avantage d'être indépendant des « organisations » administratives ou associatives actuelles. Cela lui permet de tenir un vrai rôle politique, ce que l'on attend d'un parlementaire.

Madame Meyer-Kaelin a souligné les actions déjà effectuées pour les Suisses de l'étranger, qui ont tout de même permis de faire passer le nombre de votants par correspondance de 14 000 en 1992 à 82 000 en 2002. C'est à la fois beaucoup par rapport aux organisations qui avaient tenté de l'empêcher, en proclamant que personne ne voterait, et peu en comparaison du poids démographique et économique de la cinquième Suisse. Ces travaux ainsi que ceux des 17 écoles suisses, à l'étranger, du Service fédéral et du Secrétariat privé des Suisses de l'étranger sont utiles, mais on peut déplorer que le tout manque d'ambition. En contexte de réduction budgétaire, où l'on voit Radio Suisse internationale supprimer les ondes courtes, puis Swissinfo être pratiquement rayé d'un trait de plume budgétaire, les offices de tourisme et les consulats fermer les uns après les autres, on peut en effet être inquiet.

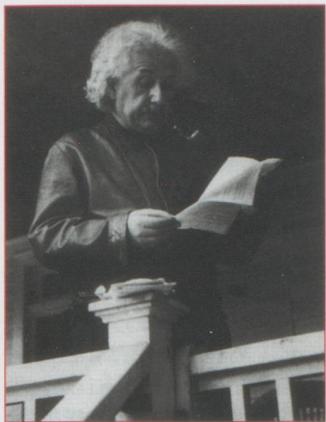
L'intergroupe qu'elle anime a été saisi des différents projets, le statut quo proposé par l'OSE et l'UASF, la création d'un conseil consultatif enfin élu au suffrage universel, proposé et soutenu notamment par le GEHP, la création d'un 27^e canton, etc. Le projet de

conseil consultatif, qu'elle analyse avec son œil de parlementaire aguerrie, n'est pas sans poser des problèmes budgétaires et constitutionnels. Mais Madame Meyer-Kaelin les regarde d'un œil nouveau. Sans en méconnaître la complexité, elle pense qu'il est important de battre et rebattre le fer, ne serait-ce que pour faire contrepoids à des discours très fermés qui circulent dans d'autres cercles. Tout en prenant en compte également l'aspect sentimental de certains expatriés qui se sentent ressortissants de leur canton plus que de la Confédération et qui refusent l'idée d'un « 27^e canton ». Le postulat qu'elle a déposé afin de renforcer les liens avec la cinquième Suisse n'a pas encore passé la rampe. D'une part parce que la surcharge législative du Conseil national (un millier de projets par an), provoque du retard, d'autre part parce qu'il faut penser à rassembler une majorité parlementaire, surtout sur un postulat qui a fait l'objet d'un avis négatif du Conseil fédéral.

Les questions de la salle.

Nous ne pouvons reprendre ici en détail les

Suite page 9 ▶



sombrer dans l'utopisme, ce qui le rendait sans doute encore plus dangereux pour les pouvoirs politiques. Un scientifique atypique, qui cherchait une seule et unique chose, l'unification « mathématique » de la physique. Cinquante ans après sa mort, les deux théories majeures - la physique quantique et la gravitation ne sont toujours pas unifiées. Mais clin d'œil de la science, il semble que la constante cosmologique,

mi-gravitationnelle quantique, et un peu délaissée par Einstein une fois qu'il fut établi que l'univers était en expansion, soit une piste d'unification. Donc bien au-delà de l'énergie atomique, de la télévision, du GPS, du laser donc du CD et du DVD, de l'effet photo-électrique, des voyages spatiaux, du système de refroidissement du surrégénérateur, dont il a déposé un brevet inexploité, car destiné à faire un réfrigérateur, ou de la cryptographie quantique qu'on commence tout juste à comprendre dans les labos du CERN, et des milliers de découvertes dont on attribue la paternité à Einstein, c'est l'une des révolutions majeures de la physique du XX^e siècle et un challenge pas encore relevé en ce début du XXI^e siècle qu'il a suscités. Il faudra sans doute

INFOPLUS à visiter :

• Einsteinhaus

Kramgasse 49 - 3000 Berne 8 - +41 31 312 00 91

www.einstein-bern.ch (nouvelle présentation en 2005)

• Historisches Museum Bern

Helvetiaplatz 5 - 3000 Berne 6 - +41 31 350 77 11

www.bhm.ch (expo en 2005-2006) Spectacle pendant l'été

• Biennale Berne 05

Festival artistique de renommée mondiale

Organisé par la Haute École des Arts de Berne

HKB

Fellerstrasse 15 - 3027 Berne - +41 31 990 06 60

www.biennale-bern.ch

- Exposition « après Einstein textes sur textes : sciences, littérature, critique »

Bibliothèque Nationale Suisse

Hallwylstrasse 15 - 3003 Berne - +41 31 322 89 11

www.snl.ch

dépasser et remettre en question la théorie de la relativité et on commence à en accepter des violations, à noter des brisures spontanées de symétrie, à l'analyser au vu des différences fondamentales

entre interactions dites fortes et faibles. L'observation des orbites des pulsars devrait permettre de mettre en évidence des ondes gravitationnelles, prévues mais jamais « montrées » par Einstein.

Dieu ne joue pas aux dés, a-t-il opposé au principe d'incertitude d'Heisenberg. On ne sait toujours pas qui avait raison. Il ne faut pourtant pas faire d'Einstein un modèle. Son originalité était son indépendance d'esprit, une forme d'anarchisme et il n'aurait donc sans doute pas accepté d'avoir des disciples. ■

bErn=mc²

L'année Einstein
sur les lieux du prodige

www.annee-einstein.ch

LES MANIFESTATIONS DE L'EXPOSITION À BERNE :

Grande exposition temporaire Albert Einstein (1879-1955)

Du 16 juin 2005 au 17 avril 2006

Le parc d'expérimentations physiques

Du 16 juin au 16 octobre 2005

le relâchement des moeurs vu de l'étranger. Nous n'épiloguerons pas par modestie, sur l'intervention d'un des présents, fidèle lecteur qui a eu la gentillesse d'attirer l'attention de l'oratrice sur l'utilité et les difficultés de Suisse Magazine et sur la nécessité qu'il y aurait à ce que la Confédération l'aide un peu, ni sur l'une ou l'autre intervention qui soulignait l'intérêt de notre magazine indépendant face à la presse gratuite de l'OSE, presse qu'il qualifie

de « regrettablement politiquement correcte ». Plusieurs interventions ont également souligné les difficultés des Suisses de l'étranger à susciter l'intérêt des partis politiques. En réponse à une question sur les échéances européennes de la Suisse, l'oratrice a souligné le caractère négatif du récent vote populaire refusant une fois de plus toute réouverture de négociations d'adhésion, et le danger pesant sur les votes

Schengen-Dublin et Libre circulation à venir.

Il est difficile de conclure une réunion aussi riche. Nous le ferons en retenant une formule de Madame Meyer-Kaelin qui montra sa parfaite compréhension de la problématique : « Plus on est proche de ses racines, plus on a de facilité à s'ouvrir ». Bravo Madame Meyer-Kaelin, vous en êtes vous-même l'illustration.

PHILIPPE ALLIAUME

► Suite de la page 7

nombreuses questions et interventions de la salle, qui ont notamment attiré l'attention de l'oratrice sur les difficultés rencontrées en termes d'assurances par les Suisses de l'étranger voulant se réimplanter en Suisse (voir à ce sujet les conseils que nous dispensons via le service de conseil de Suisse Magazine), sur les problèmes de nationalité et de double nationalité, sur